



RECYCLAGE

Secouriste (premiers secours)

En tant qu'employeur de 20 collaborateurs ou plus, vous devez disposer de secouristes premiers secours brevetés. Mensura organise à cette fin des formations de base et des recyclages. Les secouristes internes peuvent ainsi actualiser leurs connaissances et intervenir de manière avisée en cas d'accident du travail ou de problème de santé.

Pourquoi ?

La formation de base permet d'obtenir un brevet de secouriste.

Pour apporter une aide appropriée en cas de situation d'urgence, le secouriste doit impérativement suivre des recyclages secouristes réguliers.

Qui ?

Conformément à la législation, chacun des membres de votre personnel ayant un brevet de secouriste doit suivre un recyclage secouriste chaque année et pouvoir présenter un certificat qui en atteste.

Quoi ?

Ce recyclage secouriste est donné sur la base d'une approche modulaire. Chaque année, plusieurs thèmes sont abordés.

Comment ?

- Le cours de recyclage dure 4 heures et doit être suivi une fois par an pour que le brevet de secouriste reste valable.
- Les groupes se composent de maximum 15 participants. Ces derniers acquièrent ainsi un maximum d'expérience pratique afin de pouvoir réagir de façon ciblée aux

situations spécifiques à l'entreprise.

- Nous discutons à l'avance des points prioritaires spécifiques que vous souhaitez voir aborder durant le recyclage secouriste.
- Les manipulations de base sont répétées sur des mannequins.
- Le traitement des blessures les plus courantes (simulées) fait également partie des possibilités offertes, comme dans la formation de base.

Résultat

- Le secouriste rafraîchit ses connaissances et peut échanger des expériences pratiques avec les autres participants et le formateur.
- Son brevet de secouriste reste valable.

Cours secouriste (premiers secours)

- Mensura a été agréé par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale pour organiser le cours secouriste premiers secours.